

Capitaine 200

NP-1 Environnement réglementaire - Rapport de mer

Durée : 2 heures

1^{re} QUESTION (valeur = 16)

Patron de la vedette à passagers « la Côte Rouge » DZ 799 687 d'une jauge de 190 UMS, équipage de 5 membres au complet et 25 passagers à bord, vous appareillez du port de Brest pour une promenade découverte. Vous sortez de la baie de la rade de Brest et faites route vers l'île d'Ouessant, en respectant le Règlement international pour prévenir les abordages en mer. Les conditions météorologiques : mer belle, visibilité 5 milles, vent de secteur NE force 4 Beaufort.

Alors que vous naviguez dans le sud du phare des Pierres Noires, l'alarme incendie se déclenche dans le poste équipage. Vous organisez les secours immédiatement. Au cours de l'intervention un matelot se blesse en participant à l'intervention. Vous prenez toutes les mesures qui s'imposent et décidez de retourner à votre port d'attache, pour évaluer les dommages et effectuer les réparations.

Rédiger votre rapport de mer à l'arrivée en indiquant l'ensemble des formalités à accomplir.

2^e QUESTION (valeur = 4)

Définir les formalités administratives obligatoires à accomplir par le capitaine dans les situations suivantes :

- abandon du navire ;
- disparition d'un marin ;
- perte du navire ;
- accident survenu à bord concernant un membre de l'équipage.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.